

Infos PSH Handicap

EPIONE PREVENTION mène une politique d'égalité des chances afin de permettre à tous les stagiaires d'accéder à ses formations et de développer leurs potentiels. Tous les stagiaires en situation de handicap temporaire ou permanent, ou qui souffre d'un trouble de santé invalidant sont accompagnés tous au long de leur formation.

Accompagnement des stagiaires en situation de handicap

Admission & information

Dès lors que le stagiaire est admis dans le centre de formation, il est primordial que ce dernier informe EPIONE PREVENTION. La Référente Handicap d'EPIONE PREVENTION lui proposera un rendez-vous en présentiel ou téléphonique afin d'échanger sur la situation du stagiaire et d'organiser les aménagements.

Les documents officiels qui amènent à une écoute et/ou un accompagnement et/ou des aménagements spécifiques

La stagiaire doit envoyer un document officiel attestant de sa situation de handicap tels que **RQTH** : Délivrée par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé est une décision administrative qui accorde aux personnes en situation de handicap une qualité leur permettant de bénéficier d'aides spécifiques et le tiers temps,

Questions spécifiques

Un stagiaire, qui commence une formation chez EPIONE PREVENTION, est au fait du programme de la formation dispensée. Il n'est donc pas question d'accepter un enseignement à la carte. Toutefois, il arrive que certains modules puissent représenter des difficultés pour certains des stagiaires.

Dans ce cas, il n'est pas exempté du module ; l'équipe pédagogique et le stagiaire seront en mesure de trouver une alternative.

Un stagiaire ne peut pas déclarer la veille ou après la certification de sa situation de handicap. Il s'agit de bon sens.

Partenariat

La référente Handicap a identifié des partenaires qui peuvent la guider dans sa mission pour l'éclairer sur des accompagnements spécifiques. Les stagiaires en situation de handicap sont aussi une grande source d'information afin de comprendre ce dont ils auraient besoin.

ORGANISMES ET RESSOURCES POUR ACCOMPAGNER LES PSH DANS LEUR PROJET DE FORMATION

REFERENT HANDICAP	Christelle PIGUET
AGEFIPH	LIEN_HYPERTEXTE " https://www.agefiph.fr/ " https://www.agefiph.fr
CAP EMPLOI	LIEN_HYPERTEXTE " https://www.agefiph.fr/annuaire " https://www.agefiph.fr/annuaire
RESSOURCES HANDICAP FORMATION	LIEN_HYPERTEXTE " https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/ " https://rhf-agefiph.defi-metiers.fr/
RESEAU DES MDPH (maisons départementales pour les personnes handicapées)	LIEN_HYPERTEXTE " https://mdphenligne.cnsa.fr/ " https://mdphenligne.cnsa.fr/
FIPHFP (Fonds pour l'insertion des PSH dans la fonction publique)	LIEN_HYPERTEXTE " https://www.fiphfp.fr/ " https://www.fiphfp.fr/

Personne à mobilité réduite

Les locaux d'ÉPIONE PREVENTION répondent à toutes les normes ERP sauf PMR (Personne à Mobilité Réduite)* : porte d'entrée et accès salle de formation.

*selon le handicap

CHARTRE PSH

[Disponibles en téléchargement.](#)

Référente Handicap

Christelle PIGUET